

Déménagement de la Police cantonale à Porrentruy : une solution définitive ?
Gérard Bonvallat (Le Centre)

Nous apprenions dernièrement que la réorganisation de l'Office des poursuites allait provoquer la délocalisation de la Police cantonale jurassienne en ville de Porrentruy, à la rue des Tarrières, soit dans les anciens locaux de l'administration fédérale des douanes.

Cette décision nous laisse perplexes sur différents aspects :

- Le déplacement de la Police dans une zone résidentielle va certainement provoquer une augmentation du trafic qui pourrait largement impacter la qualité de vie des habitants et leur sécurité, notamment celle des enfants.
- L'école de l'Oiselier et la Maison de l'enfance se trouvant à proximité, de nombreux élèves empruntent très régulièrement cet itinéraire.
- La Police intervient régulièrement en situations d'urgence. La rapidité de son intervention et son efficacité risquent d'être largement impactées à notre sens dans une zone 30 km/h (un accès au bâtiment étant même à sens unique).

D'où nos questions :

1. **Le Gouvernement peut-il partager nos préoccupations ?**
2. **Cette délocalisation de la Police cantonale en Ville de Porrentruy est-elle effectuée à titre provisoire ?**
3. **Dans un souci de rationaliser les coûts, n'y aurait-il pas en ville de Porrentruy d'autres bâtiments de l'administration cantonale, ou éventuellement de la Caisse de pensions de la RCJU, qui pourraient convenir à la relocalisation de l'un ou l'autre de ces offices ?**
4. **Quelle est la durée du bail conclu avec le propriétaire ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Gérard Bonvallat (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)

- Florence Boesch (Le Centre)
- Jean-François Pape (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)
- Madeleine Juillard Schaller (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 21 février 2025